

L'Eglise et nos maux sociaux¹

Ainsi donc pendant que nous avons le temps, faisons du bien à tout le monde, surtout à nos frères dans la foi.

(Ép. aux Galates, ch. 6, v. 10.)

L en est parfois des sociétés comme des individus. Sans s'en apercevoir, elles portent en elles-mêmes des germes de mort. Quelque sociologue, plus attentif ou plus clairvoyant, s'avise-t-il d'élever la voix pour signaler le danger, on croit à une fausse alarme. On prête une oreille distraite à ses paroles; on hausse un peu les épaules et, comme le malade inconscient et incrédule, on continue son train de vie ordinaire. Si l'on finit par ouvrir les yeux à la vérité, ce n'est trop souvent que lorsque la situation est déjà fort compromise.

On ne saurait taxer de manquer de sérieux et de clairvoyance les organisateurs de la Journée sociale de Saint-Boniface (17 février 1929). Mais à quels résultats aboutiront leurs efforts? Leur initiative devrait être un premier pas dans une voie nouvelle, le premier jalon d'une longue étape. Leur voix n'aura-t-elle rien des tristes échos de celle qui crie dans le désert? Cette initiative s'attaque à une tâche hérissée de difficultés. Elle est courageuse. Elle est belle de toute la beauté de l'idéal chrétien qui l'inspire. Court-elle chance d'exciter autre chose qu'une admiration platonique? Ils sont nombreux, même parmi les catholiques, ceux qui trouvent que ça ne va pas trop mal après tout dans notre

1. Ce discours de M. Sabourin et la conférence du P. Schelpe, qui suit, ont été prononcés à Saint-Boniface, Man., à la Journée sociale du 17 février 1929. On verra combien les fortes leçons données au Manitoba sont opportunes dans tout notre pays.

société. L'apathie ne donnera-t-elle pas la main à l'aveuglement pour trouver inopportun le langage des censeurs signalant des dangers? La Journée sociale ne restera-t-elle pas sans lendemain? Ce serait bien malheureux. Aussi, pour dissiper les illusions des uns, secouer, si possible, l'insouciance chez le plus grand nombre, nous proposons-nous dans cette étude de mettre en évidence certaines vérités et raviver certaines convictions d'ordre social.

SOMMES-NOUS MALADES?

Que penser de l'état de notre santé? Si nous étions laissés à nous-mêmes pour répondre à cette question, nous serions peut-être fort embarrassés. De bonne foi ou par calcul, les uns donneraient dans un optimisme dangereux, tandis que d'autres tomberaient dans un pessimisme non moins funeste. On ne s'aperçoit pas facilement du degré de contamination de l'atmosphère que l'on respire habituellement. On s'habitue si bien aux désordres des sociétés dont on fait partie qu'on finit vite par ne plus guère remarquer ce qu'il y a en elles de défectueux. Il y a aussi des illusions que l'on caresse amoureusement, quand elles tendent à dissimuler certaines faiblesses. D'autre part, ne s'en rencontre-t-il pas parmi nous un trop grand nombre qui s'imaginent que nous en sommes rendus au point où il est prudent de faire sa cour à l'erreur en ne la démasquant point. Aussi pour faire le diagnostic de notre état social, il est heureux que nous n'ayons pas nécessairement à nous en rapporter aux seules lumières de nos concitoyens. Il est une autorité à laquelle on peut faire appel en toute confiance; un esprit, dont la lucidité, la hauteur de vue, la pondération et l'indépendance sont incontestables. Le Pape, sociologue par excellence, Léon XIII, a enrichi le trésor doctrinal de l'Église de documents immortels en

matière sociale. Ils sont innombrables les passages tirés de ses encycliques qui peuvent nous servir de guides. Nous en citerons quelques-uns; nous en résumerons un certain nombre d'autres. Dans tous les cas, l'application de la doctrine pontificale à notre situation concrète, sera transparente pour tous ceux qui savent quelque chose des idées et des pratiques en vogue chez certaines catégories de nos concitoyens. Ainsi, par la plume de Léon XIII, c'est l'Église qui nous dira ce que nous devons penser de l'état actuel de notre société au Manitoba.

Le laïcisme

En 1878, s'adressant aux patriarches, primats, archevêques et évêques du monde entier, Léon XIII décrivait, dans les termes suivants, l'angoisse qui étreignait son âme à la vue des maux de la société. « Dès les premiers instants de notre pontificat, ce qui s'offre à nos regards, c'est le triste spectacle des maux qui accablent de toutes parts le genre humain; cette subversion générale des vérités suprêmes qui sont comme le fondement sur lesquelles s'appuie l'état de la société humaine; cette audace des esprits qui ne peuvent supporter aucune autorité légitime; cette cause perpétuelle de dissensions d'où naissent les querelles intestines; le mépris des lois qui règlent les mœurs et protègent la justice; l'insatiable cupidité des choses qui passent et l'oubli des choses éternelles... Or nous sommes convaincus que ces maux ont leur principe dans le mépris et le rejet de cette sainte et auguste autorité de l'Église qui gouverne le genre humain au nom de Dieu et qui est la sauvegarde et l'appui de toute autorité légitime. Les ennemis de l'ordre public, qui l'ont parfaitement compris, ont pensé que rien n'était plus propre à renverser le fondement de la société civile que d'attaquer sans relâche l'Église de Dieu, de la rendre odieuse et haïssable par de honteuses

calomnies, en la représentant comme l'ennemi de la vraie civilisation, d'affaiblir son autorité et sa force par des blessures sans cesse renouvelées. De là sont sorties ces lois subversives de la divine constitution de l'Église catholique... De là cette liberté excessive d'enseigner et de publier tout ce qui est mal, pendant qu'au contraire, on viole et opprime de toute manière le droit de l'Église à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. »

Le sensualisme

Deux ans après, le même Souverain Pontife, après avoir rappelé la doctrine catholique sur la sainteté du lien conjugal et l'ordre voulu par Dieu dans la société familiale, ajoutait : « Ce fut la faute d'un certain nombre d'anciens de combattre le mariage en quelque partie de cette institution; mais c'est un crime bien plus pernicieux que de vouloir comme on le fait de nos jours, pervertir absolument la nature même du mariage... La cause principale de ce fait est que beaucoup d'esprits imbus des opinions d'une fausse philosophie et gâtés par des habitudes vicieuses, ne supportent rien plus impatiemment que la soumission et l'obéissance, et qu'ils travaillent de toutes leurs forces à amener non seulement l'individu, mais la société humaine tout entière à braver orgueilleusement la loi de Dieu. »

La démagogie

En 1881, en parlant de l'origine du pouvoir civil, le savant Pape s'insurge contre ceux qui, inspirés par l'orgueil et l'esprit de rébellion, cherchent à se soustraire à toute autorité, ou qui, selon qu'on l'enseigne dans nos écoles normales, font dériver toute autorité du peuple, risquant ainsi d'en énerver la vigueur et d'en amoindrir la majesté. Ces théories modernes, écrit textuellement Léon XIII, « ont déjà causé de grands maux », et sur un ton prophétique que les événements

ne devaient que trop douloureusement justifier dans l'empire des Czars, il continuait: « Il est à craindre que ces maux dans l'avenir n'aillent jusqu'aux pires extrémités. » De là ces erreurs sociales dont les adeptes ne se comptent pas dans notre province. Le Pape mentionne le communisme, le socialisme et le nihilisme. Après un demi-siècle, nous sommes en mesure d'ajouter, pour ce qui nous concerne, le bolchévisme qui a failli nous donner le régime des Soviets en 1917 à Winnipeg même, et qui a encore dans nos grandes villes, ses centres de propagande, sans excepter la capitale du Manitoba.

Le naturalisme

Trois ans plus tard, en 1884, Léon XIII consacrait toute une encyclique à la secte des francs-maçons, document qu'il faut avoir en main pour saisir la portée morale de nos programmes scolaires les plus récents et de certaines associations qui ne se recrutent pas rien que parmi les incroyants, telles que les *Kiwanis* et les *Rotary Clubs*. Il faut voir comment ce grand Pape, malgré l'indulgence qui le caractérisait pour les faiblesses humaines, n'y va pas par quatre chemins pour condamner le naturalisme qui a su s'insinuer si profondément dans l'âme des princes et des peuples par la douceur de ses maximes et l'appât de ses flatteries.

La morale indépendante

En 1888, c'est l'encyclique sur la liberté humaine. Le Pape y prend à partie la morale en vogue chez la très grande majorité de nos concitoyens non catholiques, et qui, grâce à notre système scolaire, ne peut manquer de faire de nouvelles conquêtes, la morale indépendante, cette morale, « qui dans la pratique de la vie ne reconnaît aucune puissance divine à laquelle on soit tenu d'obéir », qui enseigne que « chacun est à soi-même sa

propre loi », et « qui sous l'apparence de la liberté détourne la volonté de l'observation des divins préceptes, et conduit l'homme à une licence effrénée ».

Le socialisme, l'étatisme et la lutte des classes

En 1891, c'est le document social par excellence, l'encyclique *Rerum Novarum*, sur la condition des ouvriers. Dans ce document magistral à tout point de vue, le Pape mentionne, entre autres maux sociaux, des choses qui sont loin de nous être étrangères. C'est la cupidité des capitalistes, la haine jalouse des pauvres contre ceux qui possèdent, le peu de respect de la justice sous toutes ses formes, le manque d'esprit de charité chrétienne, l'étatisme qui entrave le plein épanouissement de la vie familiale, les théories égalitaires des socialistes et le droit exclusif du travail à la propriété, théories sorties du cerveau déséquilibré de Karl Max que le *Scoop Shovel* du mois de janvier présentait à ses lecteurs comme un profond penseur et un bienfaiteur de la classe ouvrière.

Bref, c'est trop évident, à la lumière des enseignements de Léon XIII, notre société est bien malade. C'est la première conviction qu'il faut ancrer profondément dans nos âmes pour profiter pleinement de toute étude sociale. Une autre vérité non moins certaine et dont la reconnaissance s'impose également à nous, c'est que cette société malade, nous avons le devoir de lui porter secours.

Le devoir de l'action sociale

La raison de ce devoir, mais elle saute aux yeux des moins clairvoyants: cette société malade, c'est la nôtre. En son sein s'agitent des catholiques de rites différents, des protestants de diverses dénominations, des incroyants de toutes nuances. Tous cependant sont les membres du corps social dont nous faisons partie. L'Église, par sa religion sainte, nous met devant les yeux un idéal que

nous devons tenter de faire passer dans la pratique. Nous nous devons d'être aussi fermes et aussi audacieux dans la propagande de nos idées que le sont ceux qui font la guerre à la doctrine chrétienne. Et si l'Évangile nous dit que tout homme est notre prochain, saint Paul ne met-il pas au-dessous des infidèles celui qui ne s'occupe pas d'abord de ceux qui lui sont unis par des liens plus intimes ? Donc, s'il est un apostolat qui s'impose à nous, c'est bien celui qui peut s'exercer auprès de nos compatriotes. Tant que nous n'aurons pas fait, non seulement pour les catholiques de langue française du Canada, mais pour tous les catholiques du rite latin ou des rites orientaux, pour les schismatiques, les protestants et les incroyants mêmes, de notre pays, ce que nos missionnaires font en pays infidèles, nous ne serons pas à la hauteur de nos responsabilités.

Ce devoir, il pèse sur la conscience des clercs et des laïcs. A nous, catholiques du Manitoba, s'appliquent les paroles que l'intrépide Pie XI écrivait récemment au cardinal Bertram, archevêque de Breslau en Allemagne : « En nos temps où l'intégrité de la foi et des mœurs est toujours plus gravement menacée, et où les prêtres, à cause de l'exiguité de leur nombre, sont impuissants à répondre aux nécessités des âmes, il convient d'autant plus de recourir à l'action sociale, grâce à laquelle, le laïcat, en donnant de nombreux collaborateurs à l'apostolat, vient aider le clergé et supplée à son petit nombre. »

C'est donc encore l'Église parlant par Pie XI qui nous dit que clercs et laïcs doivent se donner la main pour faire de l'action sociale.

A cette deuxième vérité, il faut en ajouter une troisième si l'on veut rester dans la note catholique.

Clercs et laïcs pourront bien, et parfois, devront coopérer à l'organisation des différentes classes de la société de manière à sauvegarder les intérêts temporels

des associés; il leur sera bien permis, et parfois, il leur sera enjoint de prêter main-forte à l'État travaillant dans les limites de sa juridiction en faveur des citoyens. Mais pas plus dans l'action sociale que dans l'action individuelle, il n'est loisible à des catholiques de perdre de vue les intérêts spirituels et éternels de Dieu et des âmes. Et de même que dans le travail de sa propre sanctification on doit se placer sous la tutelle de l'Église, ainsi, c'est sous la direction des représentants attitrés de l'Église, que doivent se placer les apôtres de l'action sociale. De là cette troisième vérité qui s'impose: l'Église domine dans l'action sociale l'État aussi bien que les associations particulières. En d'autres termes, c'est dans l'Église, en dernière analyse, que se trouve le salut de la société.

L'ÉGLISE EST LE SALUT DE LA SOCIÉTÉ

Cette vérité doit avoir quelque importance puisque Pie XI, dans cette lettre dont je viens de donner un extrait, y revient coup sur coup, à cinq ou six reprises différentes: « L'action sociale catholique, dit-il, appartient au ministère pastoral, à la vie chrétienne... Elle tend à rien autre chose qu'à la participation des laïcs à l'apostolat de la hiérarchie. L'action sociale catholique légitime est celle qui est aidée et soutenue par les évêques... celle qui se met à la disposition de la hiérarchie. »

Et la raison de cette dépendance de l'action sociale à l'égard de l'Église est bien simple. C'est que l'action sociale fait partie du champ d'action qu'embrasse la vie morale, et qu'il n'y a point de véritable morale qui ne dépende de la vérité religieuse.

Qu'est-ce, en effet, que l'action sociale, sinon la question des rapports qui existent entre les membres d'une société, qu'il s'agisse de la famille, de la cité, de la patrie, de l'humanité ou de tout autre groupement de personnes

tendant vers une fin particulière commune par des moyens communs ? Or, comment arriver à mettre de l'ordre dans ces rapports sans faire appel à la conscience et partant, à Dieu ? Il serait relativement facile de démontrer que, d'une manière plus ou moins éloignée, la perfection des rapports sociaux dépend de la pratique des vertus théologiques et morales prises dans leur ensemble. Au moins, il est facile de se rendre compte que l'accomplissement des devoirs sociaux se confond immédiatement avec l'exercice des vertus, aussi chrétiennes que sociales, de la justice et de la charité.

On sait que deux grandes écoles ne sont pas de cet avis. Dans le domaine industriel, dans ce domaine qui devrait, ce semble, échapper plus facilement que tout autre à l'emprise de la loi morale, les uns ont cru que l'ordre social serait la conséquence nécessaire du libre jeu de l'offre et de la demande, tandis que d'autres ont pensé qu'il fallait jeter par-dessus bord la propriété individuelle, capitaux et biens fonciers. Mais on sait aussi la faillite de l'école libérale et de l'école socialiste. Là où ces deux écoles ont pu tenter de mettre leurs théories en pratique, le faible a été broyé, des haines de classe ont été attisées, la colère et l'ambition sans frein se sont assises au cœur du prolétariat ou du capital, les richesses nationales et individuelles ont été dilapidées, quand le sol de la patrie n'a pas été inondé du sang de ses fils, plébéiens, nobles ou bourgeois.

Dans le domaine industriel, pas plus que dans les autres, on n'a réussi à brider les passions humaines sans faire appel aux motifs moraux et à la vérité religieuse, et sans les secours surnaturels de la grâce. Or, l'Église, ce n'est pas le lieu de le démontrer, est dans le monde l'unique dépositaire de la vérité révélée et la grande dispensatrice des secours d'En-Haut. De là sa grande mission sociale.

Aussi l'on n'a qu'à interroger l'histoire pour voir jusqu'à quel point l'Église a conscience de cette mission. C'est l'Église qui dit par la bouche des apôtres aux enfants et aux serviteurs d'écouter leurs parents et leurs maîtres; aux inférieurs de se soumettre à leurs supérieurs comme à Dieu; aux femmes d'obéir à leurs maris, aux sujets de s'incliner devant le sceptre des rois. Aux puissants et aux riches, elle prêchait en même temps la justice, la bonté et la miséricorde. Écoutez les accents de ce langage apostolique dans la bouche de saint Jacques: « A vous maintenant, riches! Pleurez, éclatez en sanglots à la vue des misères qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries, et vos vêtements sont mangés des vers. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille rendra témoignage contre vous et, comme un feu, dévorera vos chairs. Vous avez thésaurisé dans les derniers jours! Voici qu'il crie contre vous le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, et les cris des moissonneurs sont parvenus aux oreilles du Tout-Puissant. Vous avez vécu sur la terre dans les délices et les festins; vous avez été comme la victime qui se repaît le jour où on doit l'égorger. »

Aux riches comme aux pauvres, aux puissants comme aux faibles, l'Église primitive tient le langage de la vérité, tantôt douce, tantôt forte, mais toujours salutaire. Le rôle social de l'Église à travers les siècles n'a été, somme toute, que l'écho de cette prédication apostolique. Un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'Église suffira pour nous en convaincre.

L'une des plaies les plus hideuses du paganisme fut sans contredit l'esclavage. L'Église n'était pas encore sortie des catacombes qu'elle s'attaquait à ce mal social. Le travail qu'elle entreprit alors fut un travail de quinze cents ans. Il faut en voir la description telle que l'a faite le grand penseur espagnol, Balmès, pour se rendre

compte de la sagesse et de la ténacité, de la hauteur de vue et de l'esprit de suite que sait mettre l'Église dans ce qu'elle entreprend partout où la morale est en jeu.

La dignité de la femme et la faiblesse de l'enfant n'ont jamais rencontré de défenseurs plus habiles et plus zélés que les grands docteurs de l'Église et les dépositaires de l'autorité ecclésiastique dans tous les temps.

A la chute de l'empire romain, la société civile croula sous les coups de l'anarchie et de l'invasion des barbares. La pitié sociale fut immense par tout le monde civilisé. Qui, sinon l'Église catholique, a recueilli les fragments épars de l'antique civilisation pour les cimenter les uns aux autres et jeter les bases de nouvelles agglomérations sociales qui sont devenues les grandes nations de l'Europe ?

Charlemagne et Alfred le Grand, que nos manuels scolaires représentent comme des laïcs réformant le monde ecclésiastique, n'ont eu en réalité de gloire que dans la mesure où ils ont secondé les Souverains Pontifes et les évêques dans leurs entreprises apostoliques et dans leur action sociale catholique.

A l'époque féodale, l'esprit belliqueux des seigneurs faisait gémir les peuples. Par la trêve de Dieu et d'autres mesures restrictives, l'Église catholique en ces temps reculés a réussi à introduire une grande somme de paix sociale dans cette atmosphère guerrière.

Le treizième siècle, si décrié dans nos écoles normales, n'a pas été seulement le siècle de l'intelligence, le siècle de la scolastique et des grandes universités; il a été aussi l'âge d'or des grandes entreprises sociales de l'Église catholique, l'âge des croisades, l'âge des majestueuses cathédrales et des corporations ouvrières.

A la renaissance païenne qui menaçait de replonger le monde dans l'esprit du paganisme, l'Église a opposé la renaissance chrétienne qui a retrempé la société dans l'amour artistique du beau moral.

Lorsque le protestantisme orienta tant de peuples vers l'individualisme, l'Église n'abandonna pas les sociétés ingrates de l'Europe. Autant qu'elle le put, elle pansa leurs blessures. Mais, elle ne se borna pas à ce travail de relèvement et de réparation. C'était l'époque des découvertes de nouveaux continents, ce fut aussi pour l'Église celle des grandes chevauchées apostoliques. Pendant une couple de siècles, sous l'inspiration et la haute direction de l'Église, clercs et laïcs rivalisèrent de zèle pour la civilisation et l'évangélisation des peuples païens. En ces temps mystiques, on rêvait au martyr comme aujourd'hui aux millions.

Quels adversaires plus résolus et plus irréductibles que les gens d'Église ont rencontrés sur leur route les idées et les pratiques antisociales de la Révolution ?

Au dix-huitième et au dix-neuvième siècles, le machinisme et l'application de la vapeur et de l'électricité à l'industrie, ont donné lieu à un nouvel ordre social. Peu à peu les travailleurs se sont vus acculés à « un état de misère imméritée ». Les pêcheurs en eau trouble ont voulu profiter du malaise populaire pour faire mousser et pour propager leurs idées subversives et miner la société. Qui mieux que l'Église a su faire le partage du vrai et du faux dans les systèmes sociaux qui ont alors surgi ? Qui a vu plus juste qu'elle ? Qui a su, plus qu'elle, élever courageusement la voix avec impartialité et indiquer d'un geste clair et décisif la voie à suivre ? Le droit inné de l'homme et des différentes classes à l'association a été proclamé. Le danger des associations neutres dans lesquelles se coudoient croyants et incroyants, a été rappelé aux catholiques qui le perdaient de vue. Les catholiques ont été invités à s'organiser en syndicats catholiques pour revendiquer leurs droits avec plus de force et traiter par l'entremise de leurs chefs

avec les non-catholiques organisés en corps ou non. Les droits de l'ingérence de l'État dans l'ordre social ont été reconnus dans de certaines limites.

Ils font donc œuvre intelligente et courageuse ceux d'entre nous qui ouvrent les yeux sur l'état actuel de notre société, disent tout haut leurs craintes à la vue des ferments délétères qu'elle porte en son sein, et qui ne reculent pas devant le devoir de lui porter secours. En se plaçant sous la direction de l'autorité diocésaine, ils se conforment aux meilleures traditions chrétiennes. Ils font œuvre de catholiques éclairés. On a parlé durant la Journée sociale de Saint-Boniface de quelques-uns des aspects de la question ouvrière. Malgré le talent et le soin que l'on a mis à préparer les travaux qui ont été présentés, on n'a fait qu'effleurer l'une des faces nombreuses de la question sociale au Manitoba. Prise dans son ensemble, la tâche à accomplir qui se présente aux personnes de bonne volonté est immense. Les ouvriers de la bonne cause auront à faire face à des difficultés considérables. Ils auraient bien tort cependant de se laisser intimider. S'ils ont contre eux le jeu de certaines passions, ils peuvent compter sur la sagesse, l'expérience et la prudence de l'Église, et sur l'appui indéfectible de Celui qui a dit aux Apôtres: *Confidite, ego vici mundum*. Puisse cette considération donner du courage à ceux qui n'en ont pas, remplir de confiance ceux qui en ont et faire marcher la tête haute et d'un pas allègre ceux dont l'âme est accessible aux effluves de l'enthousiasme chrétien.

J.-Ad. SABOURIN, Ptre
Curé de Saint-Pierre-Jolys, Man.

L'ouvrier catholique



OBJET de cette conférence ?

Vous montrer d'abord, qu'en théorie, il existe une union nécessaire entre votre condition ouvrière et votre foi. Ensuite, je désire vous exposer qu'en fait, et en cela je m'appuierai sur l'histoire, qu'en fait, dis-je, l'Église catholique, grâce à cette fusion du travail et de la croyance, rendit l'ouvrier vraiment libre et respecté; un vrai ouvrier, quoi. D'où je conclurai, que si vous désirez garder votre indépendance comme travailleur, c'est comme ouvrier catholique que vous la maintiendrez, car qui rejette Dieu et sa loi retombe au pire esclavage.

Il semble à première vue que l'économie sociale, je veux dire les lois de la production, de la répartition et de la consommation des biens, aient peu de chose à voir avec la religion; et cependant, travail et croyances religieuses doivent s'unifier... et non vivre divorcés.

Qui proclame, en effet, la liberté des contrats et l'obligation de les respecter? La religion... Si le patron est areligieux, il aura tôt fait de se débarrasser de leurs exigences, et qui paie alors? C'est l'ouvrier...

Qui oblige le manufacturier à fixer de justes prix? C'est la morale, c'est la religion. Sans cela il aurait ambition grande de gruger le pauvre par ses réclamations exorbitantes. Voici à titre d'édification:

En 1900, la Commission de l'Industrie demanda au président de l'*American Sugar Refining Company* s'il trouvait juste et moral de faire payer au consommateur les dividendes d'un surplus de \$25,000,000 investis dans l'entreprise. La réponse? « Je crois que c'est de bonne tactique de soutirer de l'acheteur tout ce qu'on peut;

ce sont les affaires... Je ne donne pas deux sous pour votre morale. Et même, faute d'en connaître assez, je ne pourrais l'appliquer. »

Et l'observation du repos hebdomadaire, qui l'impose ? La nécessité du travail même, mais aussi la religion. La justice du prêt à intérêt, n'est-ce pas encore la religion qui le déclare licite ?

Qui garantit l'honnêteté des ventes, de la fille de magasin, de l'employé ? La religion... Aussi, comme un voyageur de commerce de Montréal demandait à un Juif pourquoi il employait des ouvriers canadiens-français, il s'attira cette réplique : « Avec des catholiques, j'ai moins de chance de me faire voler... Et s'ils volent... ils me restitueront... »

Aussi, quand le patron n'a pas de religion, rien que la loi civile, souvent inopérante, ou un reste d'humanité le retiendra. Et qu'elles sont fragiles, ces barrières ! Alors c'est l'exploitation du faible, le travail des femmes et des enfants... et cela à des prix de misère... le *sweating system*. Voici le cas d'une dentellière belge, fournissant les matières premières, l'outillage et près de 200 heures de travail ; sa dentelle de luxe est payée 12 fr. 50 — \$2.50 d'avant-guerre — alors qu'elle fut vendue \$60.

Léon XIII écrivait : « Certains professent l'opinion, qui se répand parmi la foule, que la question sociale, comme on dit, est seulement économique ; tandis qu'au contraire il est très exact qu'elle est principalement morale et religieuse, et que pour ce motif elle doit surtout être résolue conformément à la loi morale et au jugement de la religion. Enlevez aux âmes les sentiments qu'y fait germer et qu'y cultive la sagesse chrétienne ; enlevez-leur la prévoyance, la tempérance, l'économie, la patience et les autres bonnes habitudes naturelles : c'est en vain, quels que soient vos efforts, que vous rechercheriez ensuite la prospérité. »

Donc, sans la religion, sans la justice basée sur la religion, l'ouvrier est un exploité, un malheureux pour qui la vie est mauvaise... et l'au-delà inexistant... l'ouvrier n'est plus qu'un esclave. Voilà la doctrine. Et les faits? Que nous révèle l'histoire du travail? Avant le christianisme, le travailleur était bien cela... un esclave... Sa libération fut le résultat du catholicisme... de la vie chrétienne, et là où l'action bienfaisante de l'Église est entravée ou décriée, l'ouvrier retourne à l'esclavage... Argument solide pour rester pleinement ouvrier catholique.

Dès le XII^e siècle avant Jésus-Christ, l'esclavage apparaît en Chine; aux Indes, les lois en font mention vers le X^e siècle, tandis que le code d'Hammourabi (environ 2,050 ans avant Jésus-Christ) en établit le fait dans le monde assyro-babylonien. En Egypte, le commerce, la traite et la guerre ont accumulé une immense population servile. Des trafiquants y viennent, qui ont acheté en route des esclaves, comme les marchands israélites auxquels a été vendu Joseph. Les Egyptiens vont aussi s'approvisionner directement sur les marchés, par exemple dans la ville d'Adulis, en Ethiopie, où les esclaves étaient exposés avec l'ivoire, les cornes de rhinocéros, les peaux d'hippopotame, les écailles de tortue et les singes. Mais cette source régulière paraît probablement trop peu abondante, car « la chasse à l'homme » dans les infortunées populations noires du Soudan s'organisait sur un pied monstrueux. Presque chaque année, de grandes razzias partaient de la province d'Ethiopie et revenaient traînant avec elles des milliers de captifs noirs, de tout âge et de tout sexe, chargés de chaînes.

Que de larmes de sang ont taché les temples, les palais, les pyramides orgueilleuses. Les canaux du Nil semant partout la vie et la fécondité, que de malédictions

tions n'ont-ils pas enfouies!... Voyez les peintures murales des temples égyptiens... l'ouvrier d'alors peinant à l'égal des bêtes... encouragé parfois par le fouet du contre-maître... travaillant la rage au cœur, la révolte frémissante aux lèvres, car une inscription nous affirme qu'aucun Egyptien n'y travailla... D'où l'on conclut que ce furent probablement les prisonniers, devenus esclaves publics.

Le travailleur est l'attitré officiel du mépris chez les Grecs. « Je ne puis juger avec certitude, écrit Hérodote, si les Grecs ont reçu ces usages des Egyptiens, puisque je vois les Scythes, les Perses, les Lydiens et presque tous les Barbares mettre au dernier rang dans leur estime ceux des citoyens qui ont appris les arts mécaniques, ainsi que leurs descendants, et considérer comme plus nobles ces hommes qui s'affranchissent du travail manuel... Ces idées sont celles de tous les Grecs. »

Platon, dans la République, blâme les propriétaires qui maltraitent leurs esclaves; pourquoi ce trouble, « au lieu de les mépriser, comme font ceux qui ont reçu une bonne éducation? » Xénophon s'exprime ainsi: « Les autres animaux apprennent à obéir, grâce à deux mobiles: le châtiment quand il essaient de désobéir, et quand ils se prêtent au service, le bon traitement. Quant à l'éducation des esclaves, qui se rapproche de celle de la bête, ils sont très faciles à plier à l'obéissance. »

Évidemment que la philosophie grecque, le produit de la plus grande civilisation de ce temps, va protester; elle, du moins, rétablira l'égalité de la nature humaine; elle, du moins, imprégnera cette élégance du IV^e et du V^e siècles de respect pour l'homme, quel qu'il soit. Sa richesse nationale, la Grèce la doit à l'humble ouvrier. Hélas! Platon voit dans l'esclavage une nécessité sociale, tandis qu'Aristote en plaide la légitimité de droit naturel.

Écoutons Aristote, le génie du paganisme. « Le travail de l'artisan et du laboureur, contraire à la beauté

et au loisir, est indigne des citoyens, c'est-à-dire du Grec parfait. Un jour peut-être les machines pourront le remplacer. Mais, en attendant ce jour, il faut qu'il y ait des êtres inférieurs, travaillant pour la partie noble de l'humanité. La nature y a pourvu. Il y a des hommes naturellement esclaves, aussi inférieurs aux autres que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme; instruments mis par une sorte de sélection naturelle au service de la classe supérieure. Une inégalité originelle est la source de l'esclavage. Ainsi s'explique que certains n'aient pas de droits, parce que le droit n'existe qu'entre égaux; pas de volonté, le maître voulant pour eux; pas de service, excepté pour les choses utiles au maître; pas de famille, si ce n'est dans la mesure indiquée par l'intérêt du maître; pas même de vertu, puisque la vertu ne leur est nécessaire que dans les limites de la tâche assignée par le maître. Le rapport existant entre le maître et l'esclave est celui de l'ouvrier à l'outil, de l'âme au corps. » Bref: « L'esclave est incapable de bonheur comme de libre arbitre. »

La condition ouvrière trouvera-t-elle meilleure solution chez les Romains, promenant leurs aigles victorieuses, soumettant, peuples et tribus, empires et nations? Hélas! malheur aux vaincus!

C'est « Marius livrant aux enchères 140,000 Cimbres; dans une seule ville de Cilicie, Cicéron retirant en trois jours de vente des prisonniers 2,500,000 francs; Pompée et César se vantant l'un et l'autre d'avoir vendu ou tué trois millions d'hommes. » La puissance est mauvaise conseillère; aussi un jurisconsulte résume-t-il: « Une tête servile n'a pas de droits », et la loi romaine: « L'esclave est compté pour rien, pour mort, pour une bête. »

« L'esclave n'a même pas le droit à la vie, puisqu'il y a des esclaves gladiateurs, dont le métier est de s'entretuer. Il n'a pas de droits sur sa personne. Les mots

vertu, devoir, pudeur, n'ont pas de sens pour qui est au pouvoir d'autrui, pour qui, selon la grande parole de saint Thomas d'Aquin, a en autrui sa fin unique. »

L'esclave romain a-t-il bien figure humaine... ou plutôt n'est-ce pas la « chose » du propriétaire, dont on saura se défaire comme d'un meuble démodé ? Voici le conseil de Platon : « Vendez les vieux bœufs, les veaux et les agneaux sevrés, la laine, les peaux, les vieilles voitures, les vieilles ferrailles, le vieil esclave, l'esclave malade. » Comme nous sommes loin de la charité chrétienne, de la simple humanité ! La législation romaine essaiera de protéger l'ouvrier, mais quelle ne fut pas son impuissance ! Aussi Sénèque recommande le suicide comme l'unique remède à tant de maux.

Dieu, sage et bon, avait-il donc créé l'ouvrier afin que le travailleur maudisse la vie ? Les souffrances du pauvre, du méprisé, de l'ouvrier ne hâteraient-elle pas la délivrance, inscrite comme une ère de liberté au frontispice des livres sacrés ? Voici le Christ. Comme il était Dieu, il se dépouilla de ses prérogatives divines et prit forme d'esclave afin de racheter le genre humain. Né dans une étable, fils d'un charpentier, il prêche la bonne nouvelle aux pauvres, aux humbles, les misères de la foule trouvent écho dans son cœur, ses coopérateurs sont des pêcheurs aux mains calleuses, et voilà que les foules le suivent « de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem. Tous ont faim et soif de la justice ». Quel sera son évangile ? « Heureux, vous, les pauvres, car le royaume des cieux est vôtre. » Mais c'est votre glorification, mes chers ouvriers... Lui, le grand ouvrier, qui sema les mondes et fit surgir la vie du néant, proclame la grandeur de votre situation sociale.

L'orgueil se ligua contre lui et cloua le Christ ouvrier à une croix, et le soir ses disciples vinrent et l'ensevelirent dans un tombeau tout neuf, attendant la résurrec-

tion, la résurrection de l'ouvrier. Fidèles à leur mission, les Apôtres attaquent la gentilité. Comme des bûcherons solides ils abattent partout les préjugés séculaires, partout ils glorifient le saint travail des mains, partout l'esclave, l'ouvrier se redresse, étonné de s'entendre égalé à ses maîtres, fier de son titre de chrétien, qui le crée fils adoptif de Dieu même.

Entendez saint Paul, prêchant d'autorité: « Il n'y a plus de différence entre le Juif et le Grec, l'esclave et l'homme libre, l'homme et la femme. Vous êtes un dans le Christ-Jésus. » Ceux qui ont été baptisés dans le Christ sont appelés à un esprit nouveau. Le Christ vous a libérés, abandonnez l'esprit de servitude, car vous êtes fils de liberté.

« Vous avez été achetés d'un trop grand prix pour vous faire les esclaves des hommes. »

Quant à ceux qui doivent encore leurs services, ils les exhorte à tourner cette condition à leur profit spirituel.

Le baptême, la renaissance dans le Christ, efface toute tare païenne, et bientôt des évêques choisis parmi les esclaves, d'après le témoignage de saint Cyrille d'Alexandrie, gouverneront riches et pauvres.

Maîtres et serviteurs fraternisent, les patriciens porteront les restes vénérés de leurs ouvriers aux catacombes et la charité chrétienne évitera de graver sur leur sarcophage ce qui pourrait rappeler leur condition servile. Les grandes dames s'honorent de fêter les esclaves, martyrs de leur foi, comme ce vaillant saint Hyacinthe, dont on retrouva les os calcinés, enveloppés d'une étoffe précieuse, piquée de fils d'or.

L'esclave romain n'avait pas le droit de dire non, mais le christianisme lui a donné conscience de sa dignité, et voilà que devant les sollicitations immorales, devant l'ordre de renier sa foi, l'ouvrier chrétien se re-

dresse, il revendique sa liberté morale et sait mourir en témoignage du Christ. C'est sainte Blandine à Lyon, sainte Sabine à Smyrne, sainte Félicité à Carthage, saint Porphyre à Césarée, Agricola immolé avec son maître à Milan. Et quelles fières réponses!

« Qui es-tu ? » demande le préfet de Rome à Evelpistus. « Esclave de César, mais chrétien, ayant reçu du Christ la liberté et, par sa grâce, ayant la même espérance que ceux-ci. » Quel rappel à l'égalité chrétienne! Mais n'avaient-ils pas communie ensemble, esclaves et maîtres n'avaient-ils pas prié ensemble, dans la même crypte des catacombes, le Dieu fort, qui soutient ses témoins invincibles ?

Les principes posés, l'Église n'avait qu'à faire son œuvre. Partout où elle s'enracine, l'ouvrier est mieux traité, sa vie rendue plus humaine, ses droits protégés. J'en prends à témoin les premiers conciles particuliers. Ceux d'Orléans (511 et 549), d'Epone (517), d'Eauze (551), de Mâcon (585). Lentement la notion d'esclavage s'effrite avec ce qu'elle comporte d'effacement de la personnalité.

Grâce aux domaines et à l'esprit de plus en plus chrétien des seigneurs et des rois, la condition ouvrière évolue, le servage supplante le type de l'esclavage antique. Dans l'Europe féodale du XII^e et du XIII^e siècles, il a complètement disparu.

« Le servage, qui subsiste seul, n'est plus l'esclavage proprement dit, mais un état intermédiaire entre celui-ci et la liberté, participant plus ou moins de l'un ou de l'autre, selon les lieux. Même dans les circonstances les plus favorables, le serf n'est point libre, puisqu'il ne peut abandonner la terre qu'il cultive, puisqu'il ne peut se marier en dehors du domaine sans le consentement du maître, et puisque le plus souvent il ne peut disposer de son bien au préjudice de celui-ci, s'il meurt sans hé-

ritiers directs; mais, même dans les circonstances les moins favorables, il est libre en ce que, ses corvées accomplies et ses redevances payées, il reste maître de son travail et de sa personne, en ce qu'il jouit de tous les droits de l'époux et du père, en ce qu'il possède pleinement les biens qu'il a pu acquérir sans la restriction indiquée tout à l'heure. »

Si l'esclavage a pu renaître avec l'islamisme et la traite des nègres lors des découvertes du nouveau monde, la religion catholique, partout où elle étendit son action humanitaire, fit des efforts, soit pour l'abolir, ou du moins adoucir le sort des pauvres victimes. L'Ordre des Trinitaires, fondé en 1198, compte à son actif 900,000 esclaves libérés, et l'ordre de Notre-Dame-de-la-Mercy, de 1218-1632, compte 490,736 esclaves libérés.

Maintenant, que nous révélera l'étude du bas moyen âge, époque, s'il en fut, comme pétrie d'esprit chrétien ?

Une ville moyenâgeuse... Au loin, des remparts aux tons grisâtres... des portes d'accès, massives, autant de bastions... au-delà les flèches sveltes des églises gothiques, le beffroi gaillard, l'hôtel de ville aux toits ornementés... partout des oriflammes aux vivantes couleurs... et dans la tiédeur douce de ce matin printanier, flotte un air de paix et de prospérité joyeuse. Paysans et chevaliers, dames et ouvrières, par les rues étroites et tortueuses se hâtent vers la place du marché... tandis que carillons et cloches chantent le bonheur de vivre... et de vivre chrétien.

Du portail de l'église mère, où flotte des encens, des mélodies populaires, que les orgues encadrent longuement, s'épenchant sur la place publique... Quel mariage de couleurs magnifiques, que de bonhomie, que de sérénité!

L'orgue s'est tu... Seul le lourd bourdon scande de sa puissance mélodieuse, le rythme de la vie. Du perron aux assises royales, descendent, descendent graves et

recueillies, des théories d'hommes. Ce sont les corporations, gildes et confréries. Voici forgerons et serruriers, à l'allure carrée, escortant leur bannière, où se dresse Saint-Eloi... Tanneurs et cordonniers, avec leurs saints Crispin et Crépinien, se détachant en fils d'or sur des soies orientales... Menuisiers, charpentiers, et leur patron saint Joseph, les boulangers et saint Honoré, les peintres et verriers sous l'égide de saint Luc, et tous ces travailleurs de chanter à l'unisson, l'air heureux et florissant, et les corporations se suivent... nombreuses...

Tenez, les associations d'archers, portant un saint Sébastien athlétique, les chantres encadrant une sainte Cécile à l'air inspirée, puis se succèdent les confréries, pénitents blancs ou noirs dans leur cagoule austère; frères de la miséricorde, associés de la bonne mort... Enfin, bardés de fer ou revêtus de haubert, chevaliers et nobles, un cierge à la main. Et de la place communale, où bourgeonne le printemps, montent, montent, soutenus des carillons argentins et des hymnes solennelles, la reconnaissance et l'amour d'un peuple heureux, parce que chrétien.

De la poésie, me direz-vous... Non... de la réalité poétique.

La cause de cette prospérité, de ce bonheur? Les corporations.

« La corporation, prise dans son ensemble, dit Martin Saint-Léon, a pour base la division de tous les artisans en trois classes: apprentis, valets, maîtres; ceux qui s'instruisent, ceux qui servent, ceux qui commandent. » L'apprenti n'est pas abandonné sans protection à l'arbitraire du maître... Celui-ci doit exercer envers lui un véritable patronage moral et professionnel. Il a charge d'âme, s'il manque à l'engagement contracté envers son élève, la corporation intervient pour lui rappeler ses obligations.

Mais l'apprenti a grandi et est devenu homme. Il a fini son apprentissage. Quelquefois il devient maître immédiatement; mais au XIII^e siècle déjà, l'apprenti ne parvient le plus souvent à la maîtrise qu'après avoir été valet. Dès ce moment, il fait définitivement partie de la corporation. Le valet n'est plus rivé, comme l'apprenti, au service d'un seul maître. Sa personnalité se dégage. Il choisit librement son maître: il discute librement les clauses de son engagement. Il y a plus. Il a sa part d'influence dans l'administration de la communauté; il intervient souvent dans le choix de ses magistrats; il est membre participant de la confrérie, et comme tel, il a droit, en cas de besoin, aux secours de la collectivité. Bref, s'il dépend pour l'exécution de son travail, du maître qui l'a engagé, il n'en demeure pas moins un homme libre, dont la dignité est toujours respectée.

Au sommet de la hiérarchie se trouve le maître. Ancien apprenti et, le plus souvent, ancien valet, il travaille enfin à son compte, soit qu'il ait succédé à son père, soit qu'il ait réuni les ressources nécessaires pour avoir une boutique à lui... Il embauche alors généralement un ou deux valets, prend un apprenti et exerce les droits attachés à la maîtrise. Il assiste aux assemblées, où il a voix délibérative; il concourt à l'élection des magistrats, jurés ou prud'hommes, qui dirigent la corporation et est appelé lui-même par la suite à remplir ces fonctions. Toute organisation collective suppose une autorité supérieure chargée de connaître des différents et d'assurer le respect des règlements. Cette autorité est confiée, dans la corporation, à des prud'hommes jurés, pris parmi les maîtres et en général désignés par l'élection (sous la condition de la ratification de cette élection par le privat de Paris). Ces magistrats ont des fonctions

multiples; tantôt financières, tantôt de police. Ils sont les protecteurs nés des apprentis. Enfin ils exercent une sorte de magistrature officieuse dans tous les cas intéressant la sécurité de leurs subordonnés ou les intérêts généraux du métier. Leurs fonctions sont temporaires et ils doivent rendre leurs comptes à l'assemblée.

En outre, l'apprenti et le valet demeurent dans la famille du patron; mêmes repas, même logement, et souvent ils épouseront la fille de leur maître... Quelle intimité, en effet, ne devait pas résulter de ce respect mutuel de la vie religieuse intense, premier devoir de l'atelier familial!

Voilà ce que fit l'Église. Ah! c'est qu'elle est une mère; elle est la mère de l'ouvrier, elle est la mère de la civilisation moderne. Elle prit l'ouvrier par la main alors qu'il était méprisé, écrasé d'injustices; elle lui montra la grandeur de sa vocation, la noblesse de sa personnalité; délicatement elle dégagea ses pauvres mains des chaînes de l'esclavage... puis, l'élevant bien haut, le fixant dans les yeux avec amour, elle l'implora dans son angoisse d'aimer l'Église, d'aimer sa mère.

Vinrent les temps modernes.

A partir de la moitié du XVIII^e siècle l'industrie prend un grand développement; l'essor mécanique range la société en deux camps; les capitalistes, le petit nombre, et l'ouvrier, la multitude des salariés.

Grâce à son outillage puissant, l'industrie moderne tue les exploitations de moindre envergure, et nécessite la concentration de populations ouvrières immenses dans les villes.

L'ivrognerie, la dissolution de la famille, le désir désordonné de la jouissance immédiate, souvent dans le cœur des enfants du peuple, le matérialisme le plus grossier; alors que les nouveaux riches, sans scrupule,

étaient le luxe le plus effréné... Fruits nécessaires de l'abaissement du niveau moral catholique dans la société.

La colère, l'envie, le mécontentement montent, montent... La digue se rompt et nous avons la Révolution française de 1789. Le tiers-état proclame l'égalité, la liberté, la fraternité, mots trop creux pour le prolétaire pauvre ou l'artisan ruiné, formant, lui, un quatrième état, qui se ruera sur le capital monopolisé, car la « propriété c'est le vol ». Et depuis, mes chers ouvriers catholiques, le travailleur s'est-il assagi, le richard scandaleux converti ? Le catholicisme a-t-il pu ressaisir les foules ? Viennent les fauteurs en socialisme : Brébœuf, Saint-Simon, Fourier, Owen, Blanc, Lasalle, Marc. De cette protestation, de cette révolte contre la propriété, l'autorité, ils feront la théorie areligieuse, indiquant les abus trop réels, les remèdes quels qu'ils soient. Désormais et pour longtemps c'est l'état de guerre.

Ce que l'Église catholique avait mis de siècles de patience à inculquer : tout cela se trouve saboté. Désormais la propriété privée sera le bien de l'État ; et c'est le socialisme étatiste. La société seule a droit à tous les moyens de production, de transport, c'est le collectivisme ; ou même, refusant à l'ouvrier une rétribution de vivres selon ses aptitudes techniques, qu'on en vienne à proclamer la « prise au tas commun », et nous avons le communisme.

Mais les doctrines ont un dynamisme terrible. A quoi bon la société vieillotte avec ses cadres figés, ses limitations arbitraires ? Plus d'organisations, plus d'élection, plus de dissensions parlementaires, mais la violence. Il faut démolir l'ordre établi ! Nous voici à l'anarchisme. L'idée poussant à l'acte, la Russie bolchévique nous fournit l'application, la théorie reine.

La révolution haineuse est déchaînée; partout le terrorisme. La terreur règne, « par des procédés militaires, belliqueux, et l'armée rouge est son indispensable instrument ». Les « bourgeois » sont mis hors la loi, et les socialistes dissidents eux-mêmes sont traités comme des ilotes (esclaves). Peut-être Lénine n'a-t-il fait, en menant de façon aussi brusque le socialisme au bolchévisme, qu'en dégager l'inspiration profonde? C'est un peuple entier réduit en servitude, car d'après Lénine lui-même, son parti en 1920, ne comptait que 600,000 membres sur 130 millions d'habitants. Et la rançon?... 5 millions de Russes morts de misère... des générations sacrifiées. Donnons quelques détails.

Bismarck disait un jour: « Il faudrait aider un pays à faire l'essai complet de l'expérience socialiste pour en enlever le désir à d'autres. » Eh! bien, avons-nous l'article?

Et d'abord la méthode:

« Se proposant... pour but... d'écraser sans pitié tous les exploiters... le troisième Congrès panrusse des Soviets décide... l'armement des travailleurs, la formation de l'armée rouge socialiste des ouvriers et des paysans, et le désarmement complet des classes possédantes.

« Le principe essentiel de la constitution de la République socialiste fédérative des Soviets... réside dans l'établissement de la dictature du prolétariat urbain et rural et des paysans les plus pauvres en vue d'écraser la bourgeoisie. »

Voilà deux traits de la constitution bolchévique.

Et le massacre commence par la chasse à un officier, aux étudiants, aux bourgeois. En trois semaines environ, Mouraviot avait laissé ou fait assassiner dans la ville de Kief près de 4,000 personnes. Un peu partout on tue; affaire de vengeance, de réaction. Seulement le bolchévisme a promis la paix, la terre, du pain: qu'en est-il de leur réalisation?

Dès l'été 1917, les soldats démoralisés avaient réclamé la paix: « N'importe quelle paix et avec n'importe qui, avec le diable, mais la paix. » Cette paix brusque, lâche, Lénine et Trotsky la fourniront, paix qu'un Russe stigmatisa de « paix crapuleuse ».

Ce qui ne devait être que la nationalisation des terres seigneuriales, devint une curée pour les paysans avides et sans cœur, ils en oublièrent d'ensemencer, et le pain se fit rare... C'était la famine.

Dans le gouvernement de Euer 10,000 malheureux mettent en pièces le commissaire d'approvisionnement. A Petrograd les bourgeois (propriétaires, négociants, tenanciers d'établissements publics, rentiers), ont droit à 50 grammes de pain pour deux jours et n'ont droit ni aux œufs, ni à la graisse, ni aux légumes. 25 grammes de pain par jour (une once), et quel pain! une mixture couleur d'encre, mêlée à de la paille pourrie.

Les paysans refusent leur blé... Il ne reste plus qu'à faire appel à la force. « Il n'y a plus de temps à perdre, proclamait Lénine, dans un appel aux ouvriers. Il faut obtenir le pain coûte que coûte. Si l'on ne peut arriver par les moyens habituels, il faudra le prendre de force. Les ouvriers sont invités à former des détachements... Il leur sera donné des armes. »

Et le gouvernement, qui avait promis du pain, doit organiser des croisades pour s'en procurer. C'était encore aviver la haine des classes et opposer paysans et ouvriers; ce fut le seul résultat.

Quant à l'industrie, elle est dans un état peu consolant. En juin 1924, la Russie ne possédait environ que les 45% de l'industrie d'avant-guerre. La situation ouvrière n'est pas florissante non plus, puisque Rykov, le président des Commissaires du peuple reconnaît « que l'on n'a pas encore le minimum nécessaire ». La culture

même est en baisse; les finances se chiffrent avec un déficit de 170 millions de roubles.

A toutes ses déficiences, à la totalité des ressources russes sacrifiées à quelque 2,000,000 d'hommes, le bolchévisme devait ajouter la destruction de la famille et de la race. Dans un congrès de la fédération féminine communiste, on déclare qu'« aucune révolution ne sera possible tant que la famille et l'esprit familial existeront. Elle est une institution bourgeoise, inventée par l'Église... Il faut détruire la famille. » « Pour que la Révolution réussisse, il nous faut la femme et pour l'avoir il faut la sortir de son foyer... Il faut détruire en elle le sentiment égoïste et instinctif de l'amour maternel. »

Aussi les divorces sont-ils encouragés: pas n'est besoin de longues procédures. « Il suffira d'une demande morale, provenant de la part d'un des conjoints... » Quant à l'autre, « son consentement n'a aucune importance ». Puis un officier viendra lire à la maison le décret de séparation totale.

Aussi enregistre-t-on à Léninegrad, dès septembre 1925, 285 divorces sur 1,000 mariages. A Moscou, 140. Pour la même année, on compte à Moscou, un total de 2,796 divorces sur 24,608 mariages.

Alors qu'en Belgique en 1924, sur 100,000 habitants on comptait 38 divorces on en escompte 200 à 500 pour la Russie.

Et l'éducation ?

Retenons l'aveu de l'officielle Prada.

« Notre enseignement supérieur passe par de mauvais jours. Quoique les étudiants soient maintenant admis dans les écoles supérieures sans diplôme et soient, en plus, affranchis du service militaire, nonobstant aussi la gratuité complète de l'enseignement, nos écoles supérieures sont vides et les cours les plus fréquentés aupara-

vant ne comptent actuellement que 10% des auditeurs.. L'enseignement supérieur semble être arrêté. »

Mais la race sera-t-elle sauvée ? que seront les Russes de demain ?

Voici les rapports présentés pour l'Ukraine seule (sud de la Russie bolchévique).

« 20% d'écoliers atteints d'anémie. Une partie de ces enfants est déjà contaminée par la tuberculose. Mais le vrai fléau des campagnes ce sont les maladies vénériennes. Pour l'année 1924, on a enregistré dans les villages 112,000 cas de maladie. Soit sur 10,000 habitants, 48 malades. Plus de la moitié sont atteints de la syphilis. Le nombre des cas de cette maladie en comparaison d'avant-guerre s'est accru de 25%. Quant à Moscou, sur 20,000 écoliers que comptait la capitale en 1924, 42.3% souffrirent d'anémie, 35% étaient atteints de maladie cardiaque. »

Eh ! bien, mes chers ouvriers, que reste-t-il de liberté, de prospérité à l'ouvrier russe ?

Hélas ! d'inspiration toute matérialiste, le bolchévisme continue d'être un attentat à l'ordre social, à la foi, au progrès économique.

La grande alliée, c'est l'esprit de rancune, de jalousie, de vengeance, c'est la passion populaire... Et les passions où ne mènent-elles pas ? à toutes les capitulations.

L'ouvrier moderne ne veut plus de la religion... de l'Église... et le voilà désarmé.

Je résume :

La condition ouvrière et le catholicisme sont étroitement, indissolublement unis... Les questions sociales les plus importantes ne trouvent de solution que dans la religion... C'est la doctrine.

Et les faits ? L'ouvrier avant le Christ, un esclave ; à témoin, la Chine, les Indes, l'Égypte, la Grèce, l'Empire romain.

Le Christ, lui, impose sa doctrine de justice, de charité exquise, d'égalité humaine. Grâce à cet enseignement reçu et vécu, l'ouvrier d'esclave devient serf, puis libre, puis patron, grâce aux corporations du moyen âge.

Mais le protestantisme, la Révolution française, la démenace russe se déclarent contre le Christ et l'Église et arborent le drapeau de la liberté individuelle, mais antisociale... et l'ouvrier revient vers le paganisme, vers l'esclavage.

La conclusion qui s'impose d'après ces données historiques ?

Là où l'action bienfaisante de l'Église rayonne en toute liberté, c'est la glorification du travailleur; là où l'Église se trouve proscrite, c'est la misère, la servitude pour l'ouvrier. Eh! bien, que désirez-vous être? Quelle est votre réponse?

Restons fidèles au roc inébranlable de l'Église catholique; malgré les tempêtes, les calomnies, les persécutions, la spoliation, elle reste debout toujours jeune, toujours ferme.

Restons fidèles au phare lumineux qu'est l'Église catholique; les oiseaux de mer ont beau s'y précipiter dans leur rage folle de l'éteindre, ils retombent le bec ensanglanté, morts, emportés par la houle rageuse, alors que tranquille et sereine, l'Église éclaire le monde, indique le chemin à l'ouvrier, son enfant.

Aimons l'Église, et parce que nous l'aimons, nous voulons vivre sa doctrine, vivre sa vie, nous voulons rester ouvriers, mais ouvriers catholiques.

Henri SCHELPE, S. J.

*Professeur de Philosophie
au Collège de Saint-Boniface, Man.*



Nihil obstat :

Jacques DUGAS, S. J., *Censeur*

Montréal, le 6 juin 1929



Imprimatur :

† Em.-Alph. DESCHAMPS, V. G., *Év.* de Tennesis,

Montréal, le 7 juin 1929

Auxiliaire de Montréal

